

10.03.2015

NON AUX CAMPAGNES MENSONGÈRES ET DISCRIMINANTES

Vu les courriers adressés au Conseil municipal

Vu la campagne d'affichage sur la commune d'Onex « Commune zéro frontaliers »

Vu le projet de loi déposé au Grand Conseil et soutenu par le MCG visant à introduire un label indiquant le taux d'employés locaux dans les entreprises

Vu le détournement à des fins publicitaires et partisans du slogan de la commune « Onex Ville de progrès »

Considérant que :

- Tout n'est pas permis en campagne électorale
- On n'a pas le droit de choquer ou blesser des personnes
- On n'a pas le droit d'associer une commune à des pratiques discriminatoires, en détournant son slogan "Onex Ville de progrès"
- On n'est pas en guerre, mais sur un terrain de batailles d'idées, de visions pour le bien public

Vu l'exposé des motifs

Sur proposition de la majorité des membres du Bureau

LE CONSEIL MUNICIPAL

1. Dénonce et condamne avec vigueur la campagne d'affichage « Commune zéro frontaliers »
2. Déploie et rejette fermement l'idée d'un label qualifiant les entreprises en fonction du ratio employés locaux / frontaliers. Il invite le Grand Conseil à rejeter ce projet de loi sans débat
3. Considère que le slogan « Onex Ville de progrès » ne doit pas être utilisé pour de la publicité et des actions partisans
4. Adresse ses regrets à toutes les personnes blessées et choquées. Cette campagne n'est pas le fait de la commune, même si elle est à l'initiative de Monsieur Eric STAUFFER, Conseiller administratif.

* * *